



ffgolf[®]
Ligue Grand Est

CHALLENGE DES PETILLANTES DE CHAMPAGNE 2025



REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Le Challenge des Pétilantes de Champagne est une compétition féminine par équipes supervisée et programmée par la Ligue de Golf du Grand Est et réservée aux golfs du « territoire Champagne-Ardenne, départements 08-10-51-52 ».

Un seul club limitrophe et n'appartenant pas à la Ligue du Grand Est peut participer au Challenge des Pétilantes en tant qu'invité. Si toutefois il devait y avoir plusieurs clubs intéressés, cette règle ne s'appliquera plus.

L'ensemble des clubs extérieurs à la Ligue de Golf du Grand Est devront alors s'acquitter chacun d'un droit d'engagement de 150 € avant le premier tour.

Les droits de jeu restent dus par les joueuses lors de chaque tour.

Le Challenge comprend 9 tours non consécutifs disputés sur des parcours différents, définis par la Commission Féminine de la Ligue.

Chaque club peut engager une équipe au maximum. En cas de difficulté pour constituer une équipe représentative propre, des clubs différents peuvent s'associer pour constituer une équipe représentative commune.

Recommandations :

Favoriser l'accès aux jeunes joueuses (périodes de vacances scolaires pour les rencontres en semaine)

Rendre possible l'accès aux nouvelles golfeuses : 1) par le jeu et uniquement si niveau compatible 2) en organisant en parallèle des petites animations, ex : concours de putting...)

Conditions de participation :

Etre licenciée et membre de l'Association Sportive du Club pour lequel on joue (licence lien 1).

Avoir son certificat médical à jour.

Pour chacun des tours et sur les parcours 18 trous, une équipe représentative comprend 8 joueuses maximum nommément désignées avant le tour. La composition de l'équipe peut être différente pour chaque tour.

Sur les parcours 9 trous, la capacité d'accueil sera au maximum de 36 joueuses, soit 4 joueuses par club.

Le classement est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans les 9 tours par chaque équipe.

LIEUX ET DATES

Les lieux et dates des différents tours sont définis par la Commission Féminine de la Ligue.

INDEX

La compétition est ouverte aux joueuses de tous index mais le calcul des scores nets sera effectué avec l'index limite fixé à 35,4.

La moyenne des index des 2 joueuses composant un double ne peut être inférieure à 15.

FORME DE JEU

Chaque tour se dispute sur 18 trous en double sur des formules variées et en stableford. Les coups reçus doivent être pris en compte et les balles doivent être relevées pour la rapidité du jeu.

Les index supérieurs à 35.4 sont ramenés à 35.4.

Le score de chaque équipe est obtenu au mieux par l'addition des 3 meilleurs scores bruts et des 3 meilleurs scores nets sur la totalité des 4 cartes (sur parcours 18 trous) et par l'addition des 2 meilleurs scores bruts et des 2 meilleurs scores nets sur la totalité des 2 cartes (sur parcours 9 trous).

On validera néanmoins les scores d'une équipe qui serait représentée par moins de 8 joueuses (sur parcours 18 trous).

INSCRIPTIONS

Le modèle de fiche d'inscription figure en annexe 1.

Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur au plus tard le mercredi de la semaine de la compétition.

DEPART

Les départs se font en shot gun à 09h30.

Tous les départs s'effectuent des marques rouges.

FORFAIT

Les joueuses déclarant un forfait de dernière minute sont tenues de prévenir leur capitaine qui se chargera de le signaler au club organisateur par téléphone.

Une fois les départs publiés, tout forfait non signalé et non justifié d'une équipe engendrera une pénalité de 5 points sur le score du club engagé.

Toutefois, une équipe forfait peut être remplacée par une autre équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

Pour chaque tour du Trophée, le Comité de l'épreuve comprend :

- La responsable de la Commission Féminine de la Ligue ou sa représentante
- La responsable ou la capitaine du club d'accueil ou sa représentante ;
- L'arbitre ou l'OBEC présent pour l'épreuve.

En cas de besoin, le Comité de l'épreuve peut contacter téléphoniquement un arbitre de la Ligue pour l'assister dans le traitement d'un litige lié aux règles de golf.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

CALENDRIER 2025

Les dates retenues pour le Challenge des Pétillantes de Champagne sont les suivantes :

- Samedi 1er Mars au Golf de la Grande Romanie **en scramble**
- Samedi 15 Mars au Golf de Mourmelon **en 4 balles, meilleure balle**
- Samedi 29 Mars au Golf de Reims Bezannes **en scramble**
- Samedi 26 Avril au Golf du Chardonnay **en formule mixte**
- Samedi 17 Mai au Golf de Reims **en greensome**
- Samedi 14 Juin au Golf des Poursaudes **en chapman**
- Samedi 28 Juin au Golf de Menneville **en 4 balles, meilleure balle**
- Samedi 6 Septembre au Golf de l'Ailette **en shamble**
- Samedi 20 Septembre au Golf de Champagne **en foursome** (finale)

Clubs de la Ligue Grand Est qui participeront au Challenge des Pétillantes en 2025 :

Golf du Chardonnay, Golf de la Grande Romanie, Golf de Mourmelon, Golf des Poursaudes, Golf de Reims Bezannes et Golf de Reims Gueux.

Clubs hors de la Ligue Grand Est qui participeront en 2025 :

Golf de l'Ailette, Golf de Champagne, Golf de Menneville

CAHIER DES CHARGES

PREPARATION DU TERRAIN

Aucune préparation spécifique du terrain n'est requise. Le parcours est joué tel qu'il est pour les membres du club.

HEURES D'OUVERTURE

L'accueil du club et le practice sont ouverts 30 minutes avant le 1er départ.

Le club met gracieusement un vestiaire à disposition des joueuses.

En l'absence de bar ouvert ou de distributeur de boissons, il est demandé au club organisateur de bien vouloir proposer une solution de remplacement.

CONSTITUTION DES PARTIES

Les parties sont fixées en tenant compte, autant que faire se peut, des clubs d'appartenance, des index et des contraintes de covoiturage.

Sauf conditions exceptionnelles, la liste des départs doit être publiée et transmise aux clubs participants au plus tard 48 heures avant le début de la compétition.

VOITURETTES

L'utilisation des voiturettes est laissée à l'appréciation de la Commission Sportive du club organisateur comme défini dans le vadémécum FFGolf pour les compétitions de clubs.

CHARIOTS

Un minimum de chariots doit être disponible dans la mesure du possible.

SIGNAUX SONORES

Le club organisateur doit disposer de trois cornes de brume en état de marche pour pouvoir, le cas échéant, annoncer les situations dangereuses et les interruptions et reprises du jeu. Il doit également disposer d'un défibrillateur.

RESULTATS

Les résultats seront communiqués lors des déjeuners qui suivront chaque tour.

Les résultats RMS du jour seront transmis après chaque épreuve à Michèle LAURENT, Commission Féminine de la Ligue Grand Est (michele.lm@orange.fr) pour publication du tableau de classement sur la page dédiée du site internet. Des photos seront également les bienvenues.

Les résultats de chaque tour et le classement général du Challenge seront publiés sur le site de la Ligue de Golf du Grand Est (www.ligue-golfgrandest.org)

Onglet ➡ Compétitions ➡ Dames ➡ Interclubs

DEPARTAGE FINAL

A l'issue du tour final, en cas d'égalité pour la première place, le départage s'effectuera sur le score du meilleur tour réalisé, puis du deuxième meilleur tour, et ainsi de suite ...

REMISE DES PRIX

Seul le dernier tour donne lieu à une remise des prix au cours de laquelle le Trophée sera remis à l'équipe gagnante de la saison.

COCKTAIL DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS LORS DE LA FINALE

Lors de la finale, la Ligue de Golf du Grand Est participera à hauteur de 250 Euros au cocktail. Charge au club organisateur de cette finale de compléter ce montant si nécessaire.

ORGANISATION FINANCIERE - DROITS D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription 2025 sera de 50 € par participante, repas compris et incluant au minimum un plat, un dessert. La boisson (vin, bière ou autres...) et le café doivent également être compris, les carafes d'eau étant mises à disposition gracieusement.

Le droit d'inscription pour les joueuses locales sera de 25 €.

Chaque club hôte et chaque société de gestion pourra donc adapter les tarifs pour ses propres membres (valable pour les Ugolfs sur l'ensemble de leurs terrains).

- *En cas d'annulation impromptue par le club pour raisons météorologiques ou autre il n'y aura pas de remboursement de prestation d'hébergement par la ligue (Réservations annulables conseillées)*

TERRAIN, VOITURETTES, LOCAUX, INFORMATIQUE

Ces moyens sont mis gracieusement à disposition par les différents clubs organisateurs pour les besoins de l'épreuve.

RESTAURATION

Le club organisateur assurera une restauration pour les joueuses au retour des parties.



Annexe 1
Challenge des Pétillantes de
Champagne

Tour du ___/___/2025 à _____

INSCRIPTIONS DE L'ÉQUIPE DE :

A envoyer au golf organisateur au plus tard le mercredi précédant le tour

Groupes	NOM	Prénom	Licence	Index	Horaire souhaité
Double n° 1	1.				
	2.				
Double n° 2	1.				
	2.				
Double n° 3	1.				
	2.				
Double n° 4	1.				
	2.				